



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Affiché le 05/01/2023
ID : 081-200034049-20221213-2022_113-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2022-113

Séance du mardi 13 décembre 2022 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-deux, le mardi treize décembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 29

Ayant pris part à la
délibération : 32

Présents : Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Sarah TRENTI, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (suppléant), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusées donnant procuration : Madame Isabelle SOULET donnant procuration à Monsieur Alain BARRAU, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Véronique LACROIX donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES.

Excusés : Monsieur Sylvian CALS, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Virginie BOU, Madame Anna CALS.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

**Objet de la délibération : Action sociale d'intérêt communautaire - Structures
Petite Enfance : Avenant n° 2 aux Conventions de partenariat et d'objectifs 2022 –
2025 avec l'Association « Ma deuxième Maison »**

Dans sa séance du 2 février 2022 (délibération n° 2022-012) le Conseil Communautaire a confié à l'Association « Ma deuxième Maison », par voie de convention de partenariat et d'objectifs, la gestion des micro-crèches de Fauch et de Lafenasse – Commune de Terre-de-Bancalié.

Compte tenu des difficultés financières rencontrées par ladite association et conformément à l'engagement pris de procéder au changement de gestionnaire, il propose à l'assemblée, en accord avec les responsables associatifs, de mettre un terme à aux conventions de partenariat et d'objectifs au 31 décembre 2022.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant n° 2 aux conventions de partenariat et d'objectifs à intervenir et autorise le Président à le signer.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

 Communauté
de Communes
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel LOPEZ

